

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...);
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy
www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



FORMATION

Certificat Formation Gestion Associative

Livret de contenu
Général (2024-05-
V1.1)



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du dispositif Guid'Asso 74, du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par décret du 1er octobre 2008, le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGa) a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences, pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

OBJECTIFS GENERAUX



PUBLIC CIBLE



- Diriger une association et mettre en œuvre son projet de développement.
- Animer des réunions statutaires et mobiliser une équipe autour du projet de l'association.
- Favoriser le développement de son association et pérenniser son projet dans le temps.
- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEURS :

Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.
Marie Jean-Pierre, conseillère et formatrice associative CDOS 07
Ludivine Cotte, conseillère et formatrice associative CDOS 42
Intervenants externes : élus associatifs et élus locaux.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT :

35 heures de formation réparties en 6 modules thématiques.

Aucune obligation de suivre tous les modules / Possible de construire son parcours en choisissant des dates dans les différentes sessions.

Possibilité d'équivalence(s) avec des formations dispensées par le CDOS 74, 42 et 07.

Pédagogie : questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques, documentation et outils, partage d'expériences et expérimentations...Suivi Individuel par rdv, échanges mails, forum collaboratif.

CONTENU DE LA FORMATION

CFGa



Module 1 : Les principes fondamentaux de la loi 1901
10 octobre 2024 – 18h/21h - Visioconférence

Module 2 : Les évolutions du monde associatif :
24 octobre 2024 – 18h/20h - Visioconférence

Module 3 : Organisation et gouvernance associative :
7 novembre 2024 – 18h/21h - Visioconférence

Module 4 :

P1 (finances publiques) : 10 décembre 2024 – 14h/17h – Visioconférence
P2 (comptabilité) : 12 décembre 2024 – 14h/17h - Visioconférence
P3 (finances privées) : 17 décembre 2024 – 14h/17h - Visioconférence

Module 5 :

P1 (Droits des bénévoles) : 19 novembre 2024 – 18h/21h - Visioconférence
P2 (L'emploi dans son association) : 21 novembre 2024 – 18h/21h - Visioconférence
P3 (Les différents moyens humains associatifs) : 5 décembre 2024 – 18h/21h - Visioconférence
P4 (les responsabilités associatives) 17 décembre de 18h/21h - Visioconférence

Module 6 : Développement et gestion de projet associatif
19 décembre 2024 – 9h/17h - Annecy

Stage : 20 jours (facultatif si parcours partiel)

Modalités d'accès : 72 heures avant le début de la formation

Prérequis : Aucun

Tarifs :

Bénévoles/particuliers/Apprentis/étudiants : 300 euros.
Salariés/Indépendants/Autres pro : 1400 euros.

Evaluation : Formative, QCM, cas pratiques, mise en situation...

Procédure d'inscription : formations@cdos74.org - 04 50 62 90 48